

L'OPINION PUBLIQUE.

“Veritas Prævalebit.”

VOL. I.

VENDREDI, 16 JUIN, 1893.

No. 27.

L'OPINION PUBLIQUE.

Rédacteur en chef.....*Louis-H. Taché.*
809, bâtisse de la *New-York Life*,
Bureau de poste, boîte 1579.

Éditeur, secrétaire de la rédaction et administrateur.....*Edouard Delpit.*
715, bâtisse de la *New-York Life*,
Bureau de poste, boîte 2071.

Prière de faire toutes remises d'argent par lettre enregistrée ou mandat postal.

ENTRE NOUS.

LA NATURE.

La nature a pour moi le charme de l'enfance :
Elle en a la fraîcheur et la sérénité.
Ainsi que l'être jeune, elle n'est que bonté ;
Ainsi que l'être faible, elle a Dieu pour défense.

Le plus méchant lui doit des retours d'innocence,
Et le plus malheureux, des réveils de gaieté.
Elle apporte le calme à mon cœur irrité ;
Et, même sans la voir, il suffit que j'y pense.

“ Songe à l'enfant, disait le poète païen :
De tes mœurs en péril respecte le gardien ;
Rougis en contemplant la chaste créature.”

Et moi, quand l'oiseau chante au faite du buisson,
Quand murmure la source, ou jaunit la moisson,
Je dis : “ Sois pur, mon cœur, respecte la nature ! ”

E. M..

La campagne entreprise par les amis de M. Tardivel n'a pas eu les résultats qu'on était en droit d'en attendre. Ces messieurs n'ont pu trouver aucune personne dont le dévouement fût assez grand pour sauver la vie du sympathique malade.

L'ingratitude humaine ne connaît pas de bornes. Avoir consacré tout son temps, toute son énergie à préserver son pays de la ruine, à détourner ses concitoyens d'une corruption épouvantable, et ne pas inspirer plus de reconnaissance, plus de dévouement !

A défaut de mieux, et pressés par l'état de plus en plus alarmant de leur patient, les médecins ont fait faire chez les pharmaciens une réquisition des sangsues les plus vivaces.

La première douzaine appliquée autour de la plaie a été foudroyée en un instant par la violence incroyable du poison. Deux autres douzaines n'ont pas pu résister beaucoup plus longtemps. Enfin, après avoir employé sept douzaines de sangsues, qui toutes sont mortes empoisonnées en peu de temps, on a réussi à extirper une faible dose du venin et à faire désenfler la plaie.

Les médecins ont prescrit au malade un repos absolu

et ne désespèrent pas de le guérir. Ce sera, disent-ils, la plus belle cure qu'ils aient jamais opérée.

Les journaux de Québec font beaucoup de bruit au sujet du prétendu scandale dont l'Union sardinière accuse M. Joncas, député de Gaspé.

J'ai lu avec attention toute la correspondance et les affidavits publiés à ce sujet, et je me suis étonné de la facilité avec laquelle on peut faire une tempête dans un verre d'eau.

De quoi s'agit-il ?

L'Union sardinière a demandé à M. Joncas de s'intéresser pour lui faire obtenir une exemption de droits sur l'huile d'olive importée pour la mise en boîte de la sardine.

M. Joncas s'est occupé très activement de cette affaire et il a obtenu du gouvernement l'exemption demandée.

Vers le temps où l'ordre en conseil allait être passé, M. Joncas apprit que l'on contestait en certains quartiers l'existence de la sardine dans le Saint-Laurent. D'ailleurs, le ministre des finances, M. Foster, avait déjà soulevé cette objection.

Pour la résoudre et pour éviter les difficultés qu'aurait pu provoquer un ordre en conseil trop hâtif, M. Joncas écrivit à Ottawa, demandant d'attendre quelques jours.

Peu de jours plus tard, M. Joncas publiait un article dans l'*Événement*, déclarant qu'en effet il n'y a pas de sardine dans le Saint-Laurent, mais que le poisson connu sous ce nom est du petit hareng.

Le même jour, M. Joncas écrivait à Ottawa, demandant que le rapport du ministre fût rédigé de manière à inclure le petit hareng avec la sardine.

Or il paraît que M. Letellier, président de l'Union sardinière, avait eu l'intention de donner à M. Joncas un intérêt dans cette compagnie. M. Joncas refusa, et l'Union sardinière crut, lorsque parut l'article mentionné plus haut, que le député de Gaspé cherchait à détruire ce qu'il avait obtenu après tant de travail et de démarches. C'était tout simplement insensé, comme le prouvera, d'ailleurs, la correspondance qui sera mise devant le public.

Ce qui seul aurait pu justifier les craintes des directeurs de l'Union sardinière au sujet de M. Joncas, c'est le fait allégué que M. Demers, propriétaire de l'*Événement*, dont M. Joncas est le rédacteur, aurait voulu se faire payer le travail qu'il avait fait faire pour l'Union sardinière.

M. Demers n'est pas député, il est homme d'affaires. Son compte contre l'Union sardinière peut être discuté entre lui et cette compagnie, ses moyens d'action peuvent être diversement appréciés, mais personne n'a le